

La biodiversité dans deux sites très différents mais très proches

Travail réalisé par quatre classes : le CM2 de l'École primaire Saint-Jean-des-Vignes, deux classes de 6^e du collège Jean-Vilar de Chalon-sur-Saône et le CM2 de l'École primaire de Sassenay, soit 92 élèves. **Résumé du projet.** Nous avons étudié deux milieux proches (l'un **humide** et l'autre **sec**) situés dans la région Bressane et plus précisément à la réserve naturelle de **la Truchère-Ratenelle et le site des charmes à Sermoyer**. À travers l'étude de ces deux milieux, les élèves plutôt citadins ont découvert la grande diversité de ces deux sites appartenant à notre patrimoine naturel régional. Ces sites sont classés, protégés et référencés **par le Conservatoire des sites naturels Bourguignons**. De ce fait, nous avons eu une approche scientifique dans notre étude mais également écologique et citoyenne. En effet, nous avons étudié la richesse de la faune et de la flore et nous avons montré la nécessité de respecter et de préserver ces sites.

Objectifs : 1/ Sensibiliser les élèves à la découverte de leur environnement, et plus particulièrement d'une réserve naturelle méconnue de la plupart d'entre eux ; 2/ sensibiliser les élèves au respect de ces milieux uniques et à la nécessité de les préserver
Problème : Comment expliquer la présence d'une biodiversité aussi importante ?

Après avoir présenté aux élèves l'expédition *Tara océan* à partir du site internet, nous avons lancé le projet d'une étude de milieux remarquables en Bresse
1^{re} étape : Observations sur le terrain et mesures de quelques caractéristiques du milieu



Exploration du milieu sec



Mesures
des caractéristiques du milieu



M. Petit, responsable du site,
explique la gestion
de la réserve naturelle
et les adaptations des êtres
vivants présents sur le site

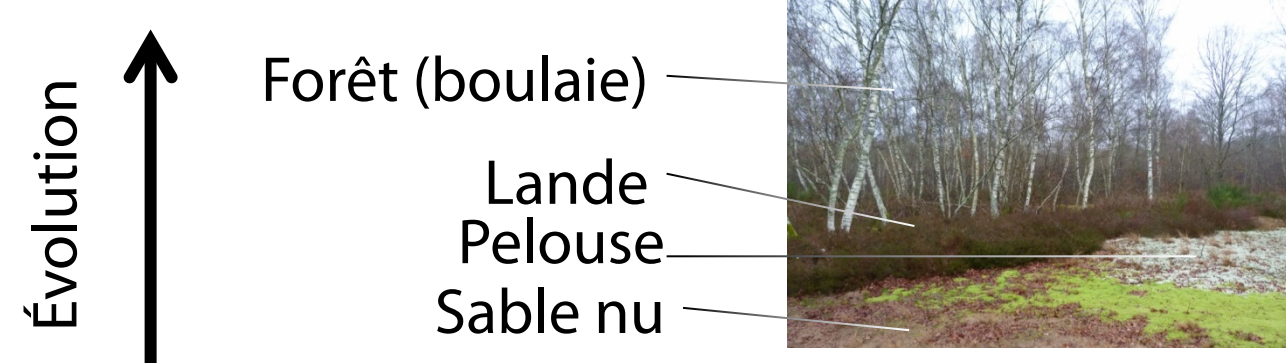


Observation de la tourbière

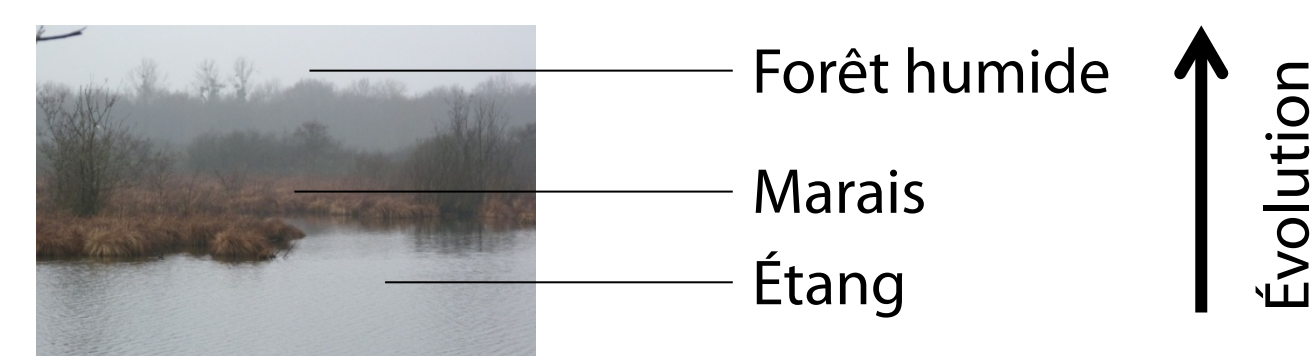
Nous avons exploré des milieux très différents sur ces deux sites. Nous nous sommes situés à l'aide d'une boussole. Puis dans chaque milieu, nous avons mesuré des caractéristiques physiques : température, humidité, luminosité, pH et vitesse du vent. Nous avons également observé la faune et la flore.

2^e étape : Exploitation des données relevées sur le terrain, recherches de réponses au problème

Recherche de l'origine du sable des dunes		Recherche d'adaptations de certains êtres vivants à leurs milieux de vie		Construction de chaînes alimentaires à partir des traces et des animaux observés sur le terrain
Nous avons observé des grains de sable à la loupe après passage au tamis afin de connaître l'origine de ce sable qui se situe loin d'un cours d'eau. Le sable qui compose les dunes est d'origine éolienne et fluviale. Le vent a emporté le sable du cours d'eau à la zone de dépôt.	Milieu particulier : la dune Contrainte du milieu : manque d'eau	Milieu : l'étang Contrainte du milieu : excès d'eau	Milieu particulier : La tourbière Contrainte du milieu : excès d'eau, acidité du sol et pauvreté en nitrates	Cygne se nourrissant dans l'étang Fouget
Le sable ne retient pas l'eau. Il est perméable.	Corynéphore blanc avec des feuilles réduites	Le nénuphar possède une longue tige avec des lacunes aérifères, de larges feuilles flottantes et peu de racines.	Afin de s'adapter à la pauvreté en nitrates du sol, la Drosera se nourrit de petits insectes piégés sur ses poils gluants.	Empreinte de blaireau observée dans le sable de la dune



**Observation de l'évolution
de ces différents milieux**



Conclusion : Nous avons appris que la présence d'une biodiversité aussi importante est possible car :

1/ deux milieux remarquables (dune, tourbière) se trouvant à quelques kilomètres de nos établissements scolaires, présentent des caractéristiques particulières ; 2/ les êtres vivants se répartissent dans les différents milieux en fonction de leurs adaptations aux caractéristiques particulières des milieux ; 3/ ces milieux ne sont pas figés, ils évoluent.

Pour les préserver, l'Homme doit les protéger mais également intervenir :

1/ en limitant le développement du genêt et de la forêt pour conserver la dune (piétinement de certaines zones et coupe d'arbres) ;
2/ en limitant le développement de la forêt humide pour conserver le marais et permettre la nidification des oiseaux et la ponte des animaux aquatiques ; 3/ en limitant le développement de la forêt pour éviter le comblement de la tourbière.